

RENTREE 2026-2027
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ecole maternelle de Loix

Place du Marché

17111 LOIX

Tél : 05-46-29-02-22

Mel : em-loix@ac-poitiers.fr

Directrice enseignante PS et MS : Christelle HOUIN

Enseignantes GS : Charlotte CORMIER et Virginie PEAUD

Animatrices : Eulalie VIEIRA, Kimberley BERNARD

Mairie de Loix

Place du Marché

17111 LOIX

Tél : 05-46-29-01-06

Mel : accueil@loix.fr ou contact@loix.fr

Pour la cantine, l'ALSH et la garderie, une facture vous sera adressée chaque fin de mois par la Mairie **par courriel**. Le règlement s'effectue par prélèvement bancaire.

L'inscription préalable à ces services est obligatoire.

Pour l'ALSH, pendant les vacances scolaires, un programme vous sera transmis quelques semaines avant le début des vacances avec les fiches d'inscription. **Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et sont définitives une fois le dossier complet.**

Les repas de la cantine sont fournis par l'entreprise Scolarest et sont réchauffés sur place. Les menus sont établis par une diététicienne. Les repas sont à 60 % issus de l'agriculture biologique. Des contrôles sur les aliments et l'hygiène des locaux sont effectués régulièrement (analyses par un laboratoire agréé (LASAT)).

De l'eau de source (en bouteille) est servie aux enfants.

Les goûters sont fournis par la Mairie. Il n'est donc pas besoin de prévoir !

ATTENTION
MERCI DE SIGNALER DES QUE POSSIBLE
ET AU MOINS LE JOUR DE LA RENTREE SI VOTRE ENFANT EST SUJET A UNE
ALLERGIE, Y COMPRIS ALIMENTAIRE.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Extrascolaire /ALSH)

L'accueil extrascolaire accueille les enfants durant les vacances scolaires (Académie de Poitiers, Zone A), du lundi au vendredi, de 8h à 18h, par ordre d'inscription (**obligatoire**), de 3 à 12 ans inclus. **Tout enfant devra avoir 3 ans révolus.**

L'accueil extrascolaire fonctionne sous réserve que 3 enfants au minimum soient inscrits par demi-journée (soit de 8h à 13h et /ou de 13h à 18h).

La capacité d'accueil est de 16 enfants maximum, dont maximum 8 enfants âgés de moins de 6 ans et/ou maximum 8 enfants âgés de plus de 6 ans ; l'inscription préalable est obligatoire.

Tarifs :

(Goûters inclus ; repas du midi en plus, suivant tarif cantine)

	Tarif horaire par enfant
Quotient familial de 0 à 760	1,20 €
Quotient familial de 761 à 1500	1,30 €
Quotient familial de 1501 à 3000	1,40 €
Quotient familial de 3001 et plus	1,50 €

Toute heure commencée est due.

En cas de dépassement des horaires il sera facturé en plus 15 €.

En cas de sortie, une participation exceptionnelle pourra être demandée :

Tarif par enfant :

- Sortie Ile de Ré 4 €
- Sortie hors Ile de Ré 6 €
- Exceptionnelle/entrée 10 €
- Mini camp 3 jours 35 €
- Mini camp +3 jours 40 €

Les locaux de l'ALSH et de l'école étant les mêmes et afin de procéder aux préparatifs de la rentrée, l'ALSH est généralement fermé la semaine précédant la rentrée de septembre.

L'accueil périscolaire (garderie)

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire au titre du RPI LOIX-ARS en RE de 3 à 12 ans (possibilité d'accueil des enfants scolarisés à Loix à **partir de 2 ans dans la limite d'1/2 heure avant et après le temps scolaire, hors mercredi et vacances scolaires**).

L'accueil périscolaire reste également ouvert aux enfants scolarisés en école maternelle et primaire d'autres communes s'ils sont résidents à Loix ou si l'un des parents travaille à Loix. L'accueil périscolaire fonctionne **les jours d'école et les mercredis**, soit en dehors des vacances scolaires, des week-ends et des jours fériés.

L'inscription préalable au moins trois jours à l'avance auprès du personnel est obligatoire. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
 - .La capacité d'accueil est de **12 enfants maximum**, l'inscription préalable est obligatoire.
 - .Les horaires sont les suivants :
 - .Matins : 7h45 à 9h
 - .Soirs : 16h15 à 19h

- Les mercredis : 8h à 18h

La capacité d'accueil est de **16 enfants maximum**, **l'inscription préalable est obligatoire**.

Dont maximum 8 enfants âgés de moins de 6 ans et maximum 8 enfants âgés de plus de 6 ans.
Ce nombre peut être revu occasionnellement en cas de déplacement extérieur des enfants notamment.

L'accueil périscolaire les mercredis fonctionne sous réserve que 3 enfants au minimum soient inscrits préalablement par demi-journée (soit de 8h à 13h et /ou de 13h à 18h).

Le lieu habituel de l'accueil périscolaire et de prise en charge des enfants est situé à l'école de Loix.
Pour des raisons pratiques et en dehors des mercredis, les enfants peuvent être accompagnés par du personnel municipal sur le trajet de l'accueil périscolaire à l'arrêt du bus scolaire (et inversement) à la condition d'en faire la **demande expresse et écrite** auprès du personnel de l'accueil périscolaire au minimum 3 jours à l'avance.

Les tarifs sont les suivants :

(Goûters inclus ; repas du midi les mercredis en plus, suivant tarif cantine)

	Tarif horaire par enfant
Quotient familial de 0 à 760	1,20€
Quotient familial de 761 à 1500	1,30€
Quotient familial de 1501 à 3000	1,40€
Quotient familial de 3001 et plus	1,50€

Toute heure commencée est due.

En cas de dépassement des horaires il sera facturé en plus 15 €.

En cas de sortie, une participation exceptionnelle pourra être demandée :

Tarif par enfant :

- Sortie Ile de Ré 4 €
- Sortie hors Ile de Ré 6 €
- Exceptionnelle/entrée 10 €